

Petite randonnée facile en boucle à la découverte du Pont Canal du Guétin sur l'Allier et du Bec d'Allier (confluence Loire /Allier) au départ du village de Gimouille.

 Durée	2h 25	 Difficulté	Facile
 Distance	8,23 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	14 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	15 m	 Commune	Gimouille (58470)
 Point haut	184 m		
 Point bas	168 m		



Trace n° 873619

Description

Stationner sur le Parking du port de Gimouille

(D/A) Au sortir du petit parking, tourner à droite pour prendre le quai et parvenir au bout de ce quai.

(1) Virer à droite, monter sur le pont enjambant le canal latéral à la Loire. Traverser et emprunter à angle droit sur la gauche le chemin de halage. Le suivre jusqu'au pont canal sur l'Allier.

(2) Traverser le pont canal : vue à droite sur le Bec d'Allier et Nevers (hôpital), et à gauche sur l'Allier en direction d'Apremont. Longer les deux écluses.

Arriver au carrefour de la D976.

(3) Traverser la route de Bourges (RD 976). Poursuivre en face le chemin de halage rive droite Aller jusqu'à l'embranchement avec le canal d'alimentation venant de la prise d'eau de l'écluse des Lorrains.

(4) Rester à droite sur le chemin de halage du canal latéral à la Loire rive droite. Longer le canal, au premier pont suivre tout droit le long du canal et parvenir à un nouveau pont.

(5) Quitter le chemin de halage pour prendre à droite le chemin de la Chaume au Bec d'Allier. Suivre ce chemin jusqu'à la levée d'Allier en ignorant à tous les carrefours les directions de droite ou de gauche. Parvenir au carrefour dans un virage au niveau du point de vue et des panneaux explicatifs.

(6) Descendre à gauche dans la plaine alluviale. Longer le chemin de terre, à gauche en direction de la rivière puis à droite, en remontant la rive gauche de l'Allier.

(7) Après le premier virage à droite, une halte peut être faite à gauche au bord de l'Allier pour voir la confluence de l'Allier et de la Loire (Bec d'Allier) et observer les oiseaux.

Revenir sur le sentier et le suivre en longeant les prairies sauvages du bord d'Allier et voir éventuellement les moutons en écopastoralisme. Rejoindre le rond-point du Guétin sans toutefois s'y engager.

Traverser l'allée du Déversoir, prendre la petite rue en contre bas de la RD976, longer le village du Guétin, rejoindre le carrefour de la RD976.

(3) Reprendre à gauche le trajet de l'aller pour rejoindre le parking de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

(D/A) Une table de pique-nique au Port de Gimouille sur le parking

À voir

à voir:

1 - [Le pont canal du Guétin](#) le canal latéral à la Loire traverse la rivière Allier. Il est un des plus grands pont-canaux de France, 343 m de long et 470 avec la double écluse attenante. L'ouvrage comporte 18 arches d'une largeur de 16 m, il a été ouvert à la navigation en 1838.

2 - Vues sur l'Allier

3 - Le Bec d'Allier : Après avoir reçu les eaux de son affluent la Nièvre, juste avant le pont de Loire à Nevers, c'est après Nevers que les eaux de la Loire et de l'Allier se rencontrent.

Le site du Bec d'Allier a fait l'objet d'un classement Natura 2000 ainsi que par WWF. Le Bec d'Allier fait également partie des Espaces Naturels Sensibles gérés par le Conseil Départemental de la Nièvre, qui y a aménagé un sentier et un observatoire.

Points de passage

-  **D/A Parking Port de Gimouille**
N 46.9435° / E 3.084362° - alt. 183 m - km 0
-  **1 Pont**
N 46.9421° / E 3.07882° - alt. 184 m - km 0.51
-  **2 Traverser le pont canal - Allier (rivière) - Affluent de la Loire**
N 46.944573° / E 3.074352° - alt. 174 m - km 0.98
-  **3 RD976**
N 46.946913° / E 3.069599° - alt. 174 m - km 1.43
-  **4 - Canal latéral à la Loire**
N 46.952029° / E 3.059541° - alt. 173 m - km 2.38
-  **5 Carrefour pont**
N 46.962592° / E 3.057545° - alt. 174 m - km 3.57
-  **6 Bec d'Allier**
N 46.958253° / E 3.075982° - alt. 174 m - km 5.18
-  **7 Point de vue sur la confluence Allier/Loire - Loire (fleuve)**
N 46.956942° / E 3.077769° - alt. 169 m - km 5.47
-  **D/A Parking Port de Gimouille**
N 46.943518° / E 3.08434° - alt. 182 m - km 8.23

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-pont-du-canal-et-bec-d-allier/>

[illegible]

3

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

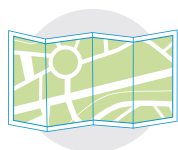
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



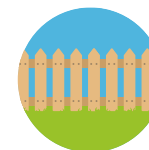
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



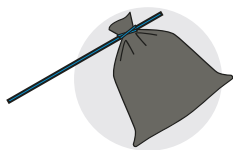
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.